LE MUNICIPAL

Bulletin de la municipalité de Sainte-Thècle Édition du 29 septembre 2026



Photo: David Rouault

MOT DU MAIRE

L’automne est officiellement arrivé et, tranquillement, Sainte-Thècle commence à changer de couleurs. C’est probablement une de mes périodes préférées de l’année chez nous. Les paysages sont magnifiques, les journées sont encore agréables et c’est le temps parfait pour profiter de nos sentiers, de nos lacs et de tout ce que notre territoire a à offrir avant l’arrivée du temps plus froid.

Septembre aura encore une fois été un mois bien rempli à Sainte-Thècle.

Je veux notamment prendre un moment pour remercier chaleureusement la Société d’histoire de Sainte-Thècle pour l’organisation des activités présentées dans le cadre des Journées de la culture.

L’exposition de voitures anciennes, la musique de Route 138, la criée des âmes et la visite de notre église nous ont permis de replonger dans notre histoire de façon originale et rassembleuse.

Merci aux bénévoles de la Société d'histoire, aux partenaires, aux artistes, aux différentes équipes qui ont contribué à l'organisation et, bien sûr, aux propriétaires de voitures anciennes qui se sont déplacés pour venir partager leur passion avec nous. Merci également à toutes celles et ceux qui sont venus participer aux activités.

Je veux aussi souligner la participation de nos commerçants et de nos entreprises locales. Ils sont toujours au rendez-vous lorsqu'on organise des activités chez nous, que ce soit comme partenaires, fournisseurs ou simplement pour donner un coup de main. Cette implication fait une vraie différence. Et cette roue-là doit continuer de tourner dans les deux sens. Quand on choisit d'acheter localement, de prendre un café ici, de manger ici, de faire nos achats chez nos commerçants ou de faire appel à une entreprise de chez nous, on contribue directement à garder notre milieu vivant. Nos commerces participent à la vitalité de Sainte-Thècle et, collectivement, on a aussi un rôle à jouer pour les garder bien présents chez nous.

Avec les couleurs qui s'installent, je vous invite à profiter des prochaines semaines pour sortir, marcher, prendre l'air et redécouvrir notre coin de pays.

On habite un endroit exceptionnel. L'automne nous le rappelle peut-être encore un peu plus.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent début d'automne!

Éric

CONDENSÉ DES PROCÈS-VERBAUX NON-ADOPTÉS DE SEPTEMBRE 2026

MUNICIPALITÉ DE Sainte-Thècle

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 8 septembre 2026, à 20 heures, sous la présidence du maire, monsieur Éric Blouin et de Marco Bacon, Roxanne Bureau-Grenier, Daniel Bacon, Frédéric Lapointe, Jacques Tessier, Danny Dionne, conseillers(ère)

Rés. 2026-09-250 : Adoption du procès-verbal des séances d'août 2026

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2026 et de la séance extraordinaire du 24 août 2026.

Rés. 2026-09-251 : Dépôt de la correspondance d'août 2026

Le conseil autorise le dépôt de la correspondance du mois d'août 2026.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 457-2026 concernant les modalités de paiement en plusieurs versements des droits de mutation immobilière

Jacques Tessier

- donne avis de motion à l'effet qu'il sera adopté le règlement 457-2026 concernant les modalités de paiement en plusieurs versements des droits de mutation immobilière;
- dépose le projet de règlement 457-2026 concernant les modalités de paiement en plusieurs versements des droits de mutation immobilière.

Rés. 2026-09-252 : Embauche d'un coordonnateur en loisirs, culture et vie communautaire

Le conseil accepte la recommandation issue du processus de sélection et procède à l'embauche de M. Guillermo Borja Armas au poste de coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire, à compter du 8 septembre 2026; que M. Guillermo Borja Armas soit rémunéré selon l'échelle salariale établie pour le poste, que M. Guillermo Borja Armas soit embauché au premier échelon de l'échelle salariale et que les progressions salariales soient accordées conformément aux périodes prévues à l'échelle salariale, sous réserve d'une évaluation satisfaisante du rendement et du respect des conditions de travail applicables; que les autres conditions de travail soient celles prévues par les politiques, règlements et conditions de travail en vigueur à la Municipalité et que la direction générale soit autorisée à effectuer les démarches nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Rés. 2026-09-253 : Approbation des comptes d'août 2026 et des écritures du journal

Le conseil adopte les comptes du mois d'août 2026 au montant de 546 469,81$ ainsi que les écritures du journal et l'état prévisionnel des résultats.

Rés. 2026-09-254 : Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge rapide affiliées pour véhicules électriques

Le conseil autorise Valérie Fiset, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge rapide affiliées pour véhicules électriques.

Offre de service – Audit du rapport financier consolidé de la Municipalité de Sainte-Thècle

Reporté.

Rés. 2026-09-255 : MGEF – Décompte progressif #5 réception finale des travaux dans le chemin Saint-Pierre Sud dans le cadre du programme PRIMEAU 2023

Le conseil accepte le paiement du décompte progressif #5 soumis par MGEF au montant de 69 062,96$ pour les travaux dans le chemin Saint-Pierre Sud dans le cadre du programme PRIMEAU 2023.

Rés. 2026-09-256 : ADMQ – Inscription au colloque de la zone 16 Mauricie pour la directrice générale

Le conseil accepte que la directrice générale participe au colloque de zone de l'ADMQ le 8 octobre prochain et les frais d'inscription et de déplacement seront payés par la municipalité.

Rés. 2026-09-257 : Société d'histoire de Sainte-Thècle – création d'une réserve financière

Le conseil crée une réserve financière pour les activités de la Société d'histoire de Sainte-Thècle.

Rés. 2026-09-258 : Offre de service pour le déneigement des poubelles au sud du lac du Jésuite

Le conseil accepte l'offre de Ferme du Lac Travers (1998) au taux horaire de 165$ plus taxes pour le déneigement des poubelles au sud du lac du Jésuite pour l'hiver 2026-2027.

Rés. 2026-09-259 : Demande d'une citoyenne de la rue Lavoie pour un stationnement dans la rue

Le conseil refuse d'ajouter un stationnement sur la rue Lavoie pour l'usage d'une citoyenne.

Canadian National – Entente d'installation ou de modification du système d'avertissement Lac-St-Jean, PM 14,16, chemin Jean-Paul-Trudel

Reporté.

Rés. 2026-09-260 : Offre de service pour le contrôle qualitatif des matériaux du remplacement du ponceau #11 sur le chemin du Lac-du-Jésuite

Le conseil accepte l'offre de service de EXP pour le contrôle qualitatif des matériaux du remplacement du ponceau #11 du chemin du Lac-du-Jésuite au montant de 7 533,30$ plus taxes.

Rés. 2026-09-261 : Offre de service pour le déneigement de la Coopérative de Solidarité en Santé et la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle

Le conseil accepte l'offre de service de Ferme du Lac Travers 1998 pour le déneigement des coopératives de santé et d'habitation au taux horaire de 165$ plus taxes et pour le sablage au coût de 63$ plus taxes (habitation) ou 43$ plus taxes (santé).

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 454-2026 modifiant le règlement de zonage #337-2016 afin de modifier les articles 9.1 et 9.2

Marco Bacon

- donne avis de motion à l'effet qu'il sera adopté le règlement 454-2026 modifiant le règlement de zonage #337-2016 afin de modifier les articles 9.1 et 9.2
- dépose le projet de règlement 454-2026 modifiant le règlement de zonage #337-2016 afin de modifier les articles 9.1 et 9.2.

Rés. 2026-09-262 : Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice/Adhésion 2026-2027

Le conseil renouvelle son adhésion annuelle à l'Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice au coût de 75$.

Rés. 2026-09-263 : La Grande Vente aux Enchères d'Autrefois

Le conseil accorde une aide financière maximale de 1 500$ à la Société d'histoire de Sainte-Thècle pour l'organisation de La Grande Vente aux Enchères d'Autrefois dans le cadre des Journées de la culture, accepte de prêter des équipements de signalisation et de sécurité et accepte la présence d'un employé municipal lors de la journée pour assurer la coordination de l'événement.

Rés. 2026-09-264 : Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 4, soutien à la vitalisation, pour l'aménagement d'un parc à chiens

Le conseil dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 4, soutien à la vitalisation pour l'aménagement d'un parc à chiens et autorise Éric Blouin, maire, et Valérie Fiset, directrice générale, à signer tout document relatif à cette demande.

Rés. 2026-09-265 : Demande de soutien financier et logistique – Noël des enfants 2026

Le conseil accorde une aide financière de 250$ au comité du Noël des enfants pour la tenue de l'activité le samedi 12 décembre 2026 ainsi que la gratuité pour

la réalisation de photocopies, la location du Pavillon Desjardins ainsi que le déneigement du stationnement du parc Saint-Jean-Optimiste.

Rés. 2026-09-266 : Réseau Biblio – rencontre d'automne

Le conseil autorise deux bénévoles de la bibliothèque municipale Claude-Naud ainsi que le représentant municipal à participer à la rencontre d'automne du Réseau Biblio au coût de 40$ plus taxes par participant et les frais de déplacements seront remboursés par la municipalité.

Comité nourricier – établissement d'un budget

Reporté.

Rés. 2026-09-267 : Demande d'aide financière à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds Régions et ruralité pour l'aménagement d'un espace buvette/concession et l'acquisition de mobilier pour les événements extérieurs

Le conseil dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 4, soutien à la vitalisation pour l'aménagement d'un espace buvette/concession et l'acquisition de mobilier pour les événements extérieurs et autorise Éric Blouin, maire, et Valérie Fiset, directrice générale, à signer tout document relatif à cette demande.

Rés. 2026-09-268 : Motion de remerciements et de félicitations à l'équipe d'animation du camp de jour – été 2026

Le conseil exprime ses plus sincères remerciements et ses félicitations chaleureuses à toute l'équipe d'animation et de coordination du camp de jour de l'été 2026 pour leur travail remarquable auprès des jeunes de la municipalité et que copie de la présente résolution soit transmise à chacun des membres de l'équipe d'animation en témoignage de la reconnaissance de la Municipalité et de ses citoyens.

Monsieur Danny Dionne, conseiller, se retire de la discussion et du vote pour le prochain point puisqu'il y a apparence de conflit d'intérêts.

Rés. 2026-09-269 : Embauche des étudiants pour le camp de jour – été 2027

Le conseil embauche les étudiants suivants pour le camp de jour été 2027: Simone Lachapelle, Arielle Moreau, Emery Gagnon, Thomas Dionne et Lily-Mai Magnan. Leur taux horaire sera selon la politique salariale en vigueur.

Monsieur Danny Dionne, conseiller, reprend part aux discussions.

Rés. 2026-09-270 : Offre de service pour la fourniture d'un ponceau pour le chemin du Lac-Bouton

Le conseil accepte l'offre de service pour la fourniture d'un ponceau pour le chemin du Lac-Bouton de Réal Huot Inc au montant de 22 275,86$ plus taxes.

MUNICIPALITÉ DE Sainte-Thècle

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 21 septembre 2026, à 18 heures, sous la présidence du maire, Éric Blouin et de Marco Bacon, Roxanne Bureau-Grenier, Daniel Bacon, Jacques Tessier et Danny Dionne, conseillers(ère).

Rés. 2026-09-273 : Offres de services pour l'audit des états financiers 2026-2027-2028 de la municipalité

Le conseil accepte l'offre de services pour l'audit des états financiers de Mallette S.E.N.C.R.L. au coût de 45 750$ plus taxes pour l'année 2026, de 48 050$ plus taxes pour l'année 2027 et de 50 450$ plus taxes pour l'année 2028.

Monsieur Danny Dionne, conseiller, se retire de la discussion et du vote concernant le prochain point puisqu'il y a apparence de conflit d'intérêts.

Rés. 2026-09-274 : Entente intermunicipale relative à la fourniture de services pour la cueillette et le transport des matières résiduelles

Le conseil adopte l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour l'année 2027 avec la municipalité de Lac-Aux-Sables pour 19 collectes résidentielles et 52 collectes commerciales au coût de 90 428,80$ et autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle l'entente intermunicipale avec la municipalité de Lac-Aux-Sables.

Rés. 2026-09-275 : Entente de service avec la Société protectrice des animaux de la Mauricie Inc. pour les années 2027 à 2031

Le conseil accepte l'offre de service de la Société protectrice des animaux de la Mauricie Inc. pour les années 2027 à 2031 et autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle l'entente de service avec la Société protectrice des animaux de la Mauricie Inc. pour les années 2027 à 2031.

Rés. 2026-09-276 : Demande d'aide financière dans le cadre du volet 2.1 du programme d'Aide aux immobilisations pour la bibliothèque municipale

Claude-Naud

Le conseil autorise madame Valérie Fiset, directrice générale, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2.1 du programme d'Aide aux immobilisations pour l'acquisition d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un bureau d'ordinateur pour la bibliothèque municipale Claude-Naud.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le lundi 5 octobre 2026 à 20h au local 213.

PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES

Si vous souhaitez suivre l'évolution du projet d'implantation d'éoliennes sur notre territoire, deux ressources officielles sont à votre disposition :

Le Registre des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement : https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-264

La plateforme de consultation publique de la MRC de Mékinac : https://mekinacconsulte.com

La Municipalité de Sainte-Thècle vous présente la plateforme citoyenne intelligente Voilà! Une initiative verte permettant de réduire la consommation de papier!

Grâce à celle-ci, les inscriptions au compte de taxes en ligne sont disponibles. Cela vous permet de recevoir électroniquement votre compte de taxes, plutôt qu'en format papier traditionnel. Cela vous donne également accès à votre compte de taxes en tout temps ainsi qu'à celui des années précédentes et de recevoir un rappel par courriel afin de ne pas oublier les échéances!

Cet outil de communication permet aux citoyens de se créer un dossier personnalisé et ainsi avoir accès à une panoplie d'informations.
Pour avoir accès à votre compte de taxes en ligne, il suffit de suivre les étapes suivantes :
1) Rendez-vous au https://Sainte-Thecle.appvoila.com
2) Créer votre compte utilisateur sur le portail *Voilà!*

3) Via l'onglet Propriétés, ajoutez votre propriété à l'aide des informations qui se trouvent sur votre dernier compte de taxes «papier» : *Numéro de compte et montant du premier versement.*

Sélectionnez l'option de recevoir le prochain compte de taxes électroniquement et vous ne recevrez plus de compte de taxes «papier», un courriel vous sera envoyé pour vous aviser de la disponibilité de votre compte de taxes sur le portail Voilà! Web.

Tous les citoyens peuvent désormais se créer leur profil sur le portail web *Voilà!* et sont invités à télécharger l'application mobile *Voilà! p*our bénéficier de tous les avantages de la plateforme.

Comment se procurer l'application mobile Voilà!
L'application mobile Voilà! est disponible gratuitement.
Pour un téléphone Android, utilisez le Google Play
Pour un produit Apple, utilisez le Apple Store



SECTION URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

Inspecteur en bâtiment et en environnement
Vous pouvez communiquer avec Monsieur Thierry Gervais, notre nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'émission de vos permis. Son horaire est du lundi au vendredi, de 8h30 à midi et de 13h à 16h30. Vous pouvez le rejoindre par téléphone au (418) 289-2070 poste #4 ou par courriel à l'adresse: inspecteur.ste@regionmekinac.com.



Sans permis, c'est pas permis!
Nul ne peut, sans avoir obtenu préalablement un permis de construction, construire, agrandir, réparer, rénover, transformer, déplacer, démolir, reconstruire un bâtiment ou une construction. **Tous les usages, constructions, activités, ouvrages, travaux, modifications suivants sont interdits sans l'obtention d'un certificat d'autorisation,**pour le changement d'usage d'un terrain ou d'une construction; l'utilisation mixte d'un terrain ou bâtiment; l'érection ou la modification d'une

construction autre qu'un bâtiment; le transport d'un bâtiment; l'installation d'un bâtiment temporaire ou la pratique d'un usage temporaire; l'installation d'une roulotte; la pose ou la modification de toute enseigne; les travaux effectués dans la zone de protection du milieu riverain; les travaux effectués dans une zone de glissement de terrain, l'augmentation de la capacité d'élevage ou la modification du type d'élevage d'un établissement de production animale; l'implantation ou l'agrandissement d'un site de matériaux secs, d'une carrière ou sablière; la construction d'un nouveau chemin visant à desservir un bâtiment principal; l'abattage des arbres; l'abattage des arbres dans les zones tampons exigées au *Règlement de zonage*.



Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2022 et avant le 1er avril 2027.

https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/



ÉCOCENTRE MUNICIPAL - HORAIRE D'ÉTÉ
L'écocentre municipal est ouvert tous les samedis, de 9h à 12h et de 13h à 16h. Si vous désirez vous débarasser de matériaux de construction en grande quantité, vous devez apporter votre permis de rénovation afin que vos matériaux soient acceptés.

VOUS DEVEZ AVOIR TRIÉ VOS DÉCHETS AVANT VOTRE ARRIVÉE SUR LE SITE AFIN QUE LES

DÉCHETS SOIENT DÉPOSÉS AUX BONS ENDROITS.

LES ROULOTTES DÉFAITES EN MORCEAUX SONT INTERDITES.

NOTEZ QUE SEULS LES DÉCHETS RÉSIDENTIELS SONT ACCEPTÉS. LES DÉCHETS COMMERCIAUX (EX : PNEUS DE CAMIONS LOURDS) SONT REFUSÉS.

DE PLUS, IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER LES CONTENANTS D'HUILE ET DE PEINTURE AFIN DE S'ASSURER QU'ILS SOIENT PLACÉS AU BON ENDROIT.

PRENDRE NOTE QUE DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2026, LES BACS À DÉCHETS ET LES CONTENEURS DE RECYCLAGE SITUÉS À L'ANCIEN GARAGE MUNICIPAL (1951, CHEMIN SAINT-GEORGES) NE SERONT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS. ILS SONT UNIQUEMENT ACCESSIBLES AUX HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE.



Matières acceptées à l'écocentre

BOIS

Planches, meubles, portes et fenêtres (sans vitre), armoires, plancher flottant, fibre de bois, copeaux, marqueterie, mélamine, etc. Disposition dans les conteneurs 4 et 5.

Destination > Recyclage / valorisation

Fabrication de panneaux de fibres de bois, paillis, fibre ou valorisation énergétique.



ÉLECTRONIQUES

Cellulaires, ordinateurs, téléviseurs.

Destination > Recyclage

Ce ne sont pas des résidus dangereux, mais ils contiennent des substances dangereuses. Apportez-les à un écocentre, ils seront démantelés pour ensuite être recyclés.





MÉTAUX ferreux/non ferreux

Acier, fonte, aluminium, cuivre, acier inoxydable, etc.

Destination > Recyclage

Recyclage en fonderie. Disposition dans le conteneur 9.



APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Réfrigérateur, congélateur.

Destination > Recyclage

Le gaz et le métal seront recyclés.

AGRÉGATS

Béton, brique, pierre, etc.

Destination > Recyclage

Intégrés dans la construction de nouveaux chemins. Disposition dans le conteneur 7.



COLLECTE SÉLECTIVE

Papiers et cartons, contenants et emballages de plastique, de métal et de verre (verre soufflé).

Destination > Recyclage

Intégrés dans la fabrication de nombreux produits.





PNEUS DE ROUTE DÉJANTÉS

Pneus d'automobiles, de camionnettes, de camions et de vélos SEULEMENT.

Destination > Recyclage

Ramassage de pneus, panneaux d'insonorisation, tapis, dos d'âne.

BARDEAUX D'ASPHALTE

Destination > Recyclage

Recyclage dans de nouveaux pavages et valorisation énergétique. Disposition dans le conteneur 8.



AUTRES MATIÈRES

Bois traité ou créosoté, panneaux de gypse, laine minérale, tapis, plastis, matelas et meubles rembourrés, vitres (verre plat), etc. Disposition dans les conteneurs 1 et 2.

Destination > Élimination



Dans votre véhicule ou votre remorque, triez vos résidus par catégorie de matières afin de faciliter le déchargement

Résidus Domestiques Dangereux (RDD)

On les reconnaît aux symboles apparaissant sur leur emballage.

Ils sont partout, du sous-sol au garage, en passant par la remise, la cuisine et la salle de bain. Les méthodes d'élimination traditionnelles ne leur conviennent pas.

Conseils de sécurité

- Assurez-vous de l'étanchéité des contenants.
- Ne mélangez pas les produits ensemble.
- **Conservez les produits dans leur contenant d'origine.**
- Respectez les consignes de sécurité inscrites sur l'emballage.

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont acceptés du 1er avril au 31 octobre seulement.

Apportez-les à un écocentre. **ET SURTOUT** Ne déversez JAMAIS de RDD dans l'évier, la nature ou les ordures!



PEINTURES ET AUTRES PRODUITS DE REVÊTEMENT

Peintures, teintures, vernis, cires, poli, goudrons. Formats de 1 pinte, 1 gallon et 5 gallons seulement dans les **contenants originaux.** Disposition dans le conteneur #6.



PRODUITS CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

Piles bricke-cadmium, lithium, ballasts, thermomètres au mercure, tubes fluorescents et ampoules fluocompactes



PRODUITS AUTOMOBILES ET HUILES

Batteries d'automobiles, huiles usagées, contenants et filtres à l'huile, lubrifiants, graisses et dégraissants, antigel, essence. Huiles acceptées : moteur, hydraulique, végétale. Formats de 1 pinte, 1 gallon et 5 gallons seulement dans les **contenants originaux.** Toléré : contenants de plastique de 1 gallon bien identifié (exemple gallon de lave-vitre identifié "Vieille huile à moteur". Disposition dans le conteneur #3.

PRODUITS TRAITANTS

Bases, acides, colles, chlores, solvants, diluants, décapants, oxydants, pesticides, poisons, engrais chimiques, produits d'entretien pour la piscine ou les tuyaux, préservatifs pour le bois.





PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER

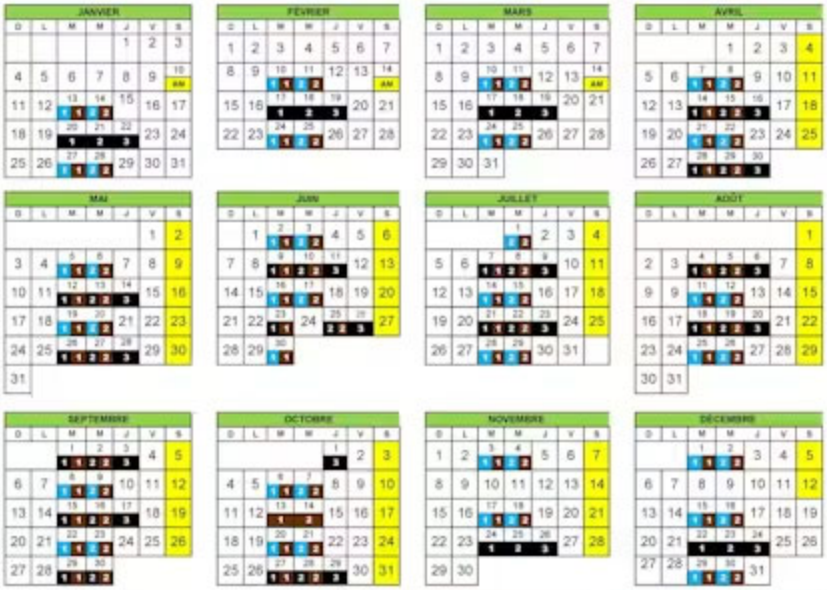
Nettoyants, détachants, récurants, javellisants, assouplisseurs.



PRODUITS CONTENANT DES GAZ

Aérosols, bonbonnes de propane ou de butane.

CALENDRIER 2026 -COLLECTE DE DÉCHETS, RÉCUPÉRATION ET MATIÈRES ORGANIQUES



1 DÉCHETS secteur LAC-DU-JÉSUITE
2 DÉCHETS secteur MERCREDI
3 DÉCHETS secteur JEUDI

1 RECYCLAGE secteur MARDI
2 RECYCLAGE secteur MERCREDI

1 COMPOST secteur MARDI
2 COMPOST secteur MERCREDI

ÉCOCENTRE - HEURES D'OUVERTURE: DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H





LICENCE POUR CHIEN

Tous les propriétaires de chiens doivent se procurer une nouvelle licence au bureau municipal. Si vous ne pouvez passer pendant les heures d'ouverture, communiquez avec nous par téléphone au (418) 289-2070 ou par courriel à stethecle@regionmekinac.com pour vous la procurer. La somme à payer pour l'obtention d'une licence est de 35$ pour un chien non-stérilisé et de 25$ pour un chien stérilisé. La licence est gratuite si elle est demandée par une personne handicapée pour son chien-guide, sous certaines conditions. Le coût du permis émis à un propriétaire d'animalerie ou à un propriétaire de chenil est fixé à 150$ par année. La limite est de 2 chiens par propriété en périmètre urbain.

NORMES GÉNÉRALES À RESPECTER

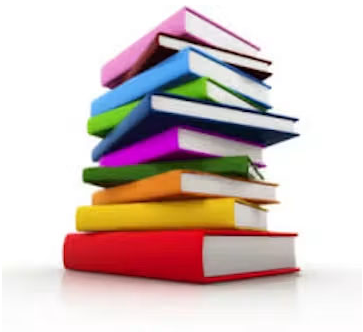
- Obligation d'enregistrement des chiens et obligation de la municipalité de remettre une médaille;
- Obligation du chien de porter en tout temps la médaille délivrée par la municipalité;
- Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser tenu d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre et si le chien pèse plus de 20kg, porter en tout temps attaché à sa laisse, un licou ou harnais;

- Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une autre personne sans son consentement.

SECTION DIVERS



SECTION CULTURELLE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CLAUDE-NAUD

Heures d'ouverture
Mercredi : 13 h à 20 h
Samedi : 9 h à 11 h

Bienvenue à tous!

Nouveautés à la bibliothèque!

Romans	
Titres	**Auteurs**
Helena **V.3 Les derniers espoirs**	**Katherine Girard**
Tu m’avais promis	**Maud Ankaoua**
Les Belles Promesses	**Pierre Lemaitre**
La sélection naturelle	**Patrick Nicol**
Charlotte Bergevin **V.1 Exilée**	**Maryse Rouy**
C.était ça ou mourir	**Thélyson Orélein**
Paris en vrac	**Michel Tremblay**
Documantaire	
Clara est là	**Catherine Perrin**
MAMU	**Michel Jean**

SECTION ACTIVITÉS

PROGRAMMATION OCTOBRE 2026

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

CAFÉ RENCONTRE « Après le placement » Profiter d'un moment avec d'autres personnes qui vivent votre réalité. Nous discuterons sur « Quelle est ma vie de proche aidant(e) après l'hébergement? » Breuvage et collation offerts L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS	**Mardi 29 septembre de 13h à 16h** 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes **Jeudi 1er octobre de 13h à 16h** 301, rue St-Jacques, local 217 Ste-Thècle
JOURNÉE DE RESSOURCEMENT **Réservée aux personnes aidantes d'un aîné de ≥ 65 ans résidant à domicile** Venez profiter d'une journée de ressourcement, cette journée comprend deux ateliers d'information et de soutien. 1. **« L'amour n'a pas de frontière » animé par Alain Bellemare, conférencier et thérapeute.** 2. **« Ma valeur personnelle » animé par l'APAVB** Coût : 10$ incluant repas, transport et l'accès aux activités plein air du site. Répit disponible pour votre aidé ce jour-là. Informez-vous!	**Jeudi 2 octobre de 09h à 16h** **Domaine Tavibois** **Salle : Café Tavibois** 14, Chemin Domaine Tavibois Hérouxville, Québec, G0X 1J0 **Places très limitées; inscription obligatoire. *Participation aux 2 ateliers obligatoire.**
CAFÉ RENCONTRE « Séance d'information du Curateur Public » Marie-Josée Beaulieu, agente de liaison, viendra nous faire une présentation sur les rôles et missions du Curateur public. Elle nous parlera de la mesure d'assistance et du mandat de protection Breuvage et collation offerts L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS	**Mardi 6 octobre de 13h à 16h** 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes **Jeudi 8 octobre de 13h à 16h** 301, rue St-Jacques, local 217 Ste-Thècle
GROUPE DE SOUTIEN (8 ateliers) « Vivre un deuil et grandir » Rejoignez notre groupe de soutien dédié au deuil, un lieu d'échange où vous pourrez traverser cette épreuve, vous sentir compris(e), et en ressortir grandi(e). Breuvage et collation offerts. **Dates à venir : 14-21-28 octobre 2026, 4-11-18 et 25 novembre 2026**	**Début de la session :** **Mercredi, 7 octobre** **De 9h30 à 11h30** 301, rue Saint-Jacques, local 207 Ste-Thècle
CAFÉ RENCONTRE **« Le désengagement & l'éloignement de la famille. »** En contexte de proche aidance, le désengagement et l'éloignement des membres de la famille élargie ou de la fratrie constituent une source majeure de conflits, d'épuisement psychologique et d'isolement pour l'aidant principal. Ce phénomène crée fréquemment un déséquilibre où une seule personne assume la charge quotidienne, générant un sentiment d'abandon et de ressentiment. Breuvage et collation offerts.	**Mardi 13 octobre de 13h à 16h** 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes **Jeudi 16 octobre de 13h à 16h** 301, rue St-Jacques, local 217 Ste-Thècle L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS
CAFÉ RENCONTRE « Quand les rôles s'inversent » L'inversion des rôles en proche aidance survient lorsqu'un enfant doit prendre soin de ses parents vieillissants ou malades, devenant le parent de celui qui l'a éduqué. Ce passage bouleverse l'équilibre familial, ravive de profondes émotions et demande une adaptation émotive et organisationnelle abrupte sans mode d'emploi. Breuvage et collation offerts L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS	**Mardi 20 octobre de 13h à 16h** 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes **Jeudi 22 octobre de 13h à 16h** 301, rue St-Jacques, local 217 Ste-Thècle
AIDER SANS S'ÉPUISER « Composer avec le sentiment de culpabilité » Le sentiment de culpabilité chez le proche aidant est une réaction fréquente et normale qui traduit un attachement profond. Pour l'alléger, il faut l'accueillir sans jugement, redéfinir des attentes réalistes, poser des limites saines et accepter de ne pas tout porter seul. Breuvage et collation offerts.	**Mardi 27 octobre de 13h à 16h** 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes **Jeudi 29 octobre de 13h à 16h** 301, rue St-Jacques, local 217 Ste-Thècle

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel : inscription@aidantsvalleebatiscan.org
Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)

Partons

SUR LES TRACES DE L'EAU!

Des découvertes aux quatre coins de la région

- Marais
- Marécage
- Rivière, lac fluvial, marécage
- Tourbière
- Étang, lac, tourbière boisée
- Lac
- Berges



6 visites guidées et activités sont offertes à tous GRATUITEMENT

Entre août et octobre 2026

Détails des activités et inscription par ici

https://voixdemekinac.ca/projects/eau-mauricie

Ces activités de découverte guidées sont possibles grâce à la collaboration des six MRC de la région, des organismes de bassin versant et des comités ZIP de la Mauricie.

Ce projet bénéficie notamment de l'appui du Fonds de soutien à l'environnement Mauricie.

PROJET MATIÈRE D'ELLES
Atelier d'art au Centre de femmes (2e étage) : « Mon jardin intérieur » avec l'artiste Eve Tellier-Bédard. Créer un paysage symbolique avec la peinture ou chaque fleur, arbre ou couleur représente une qualité, une valeur ou une personne importante. Places limitées. Matériel fourni.

Date et heure

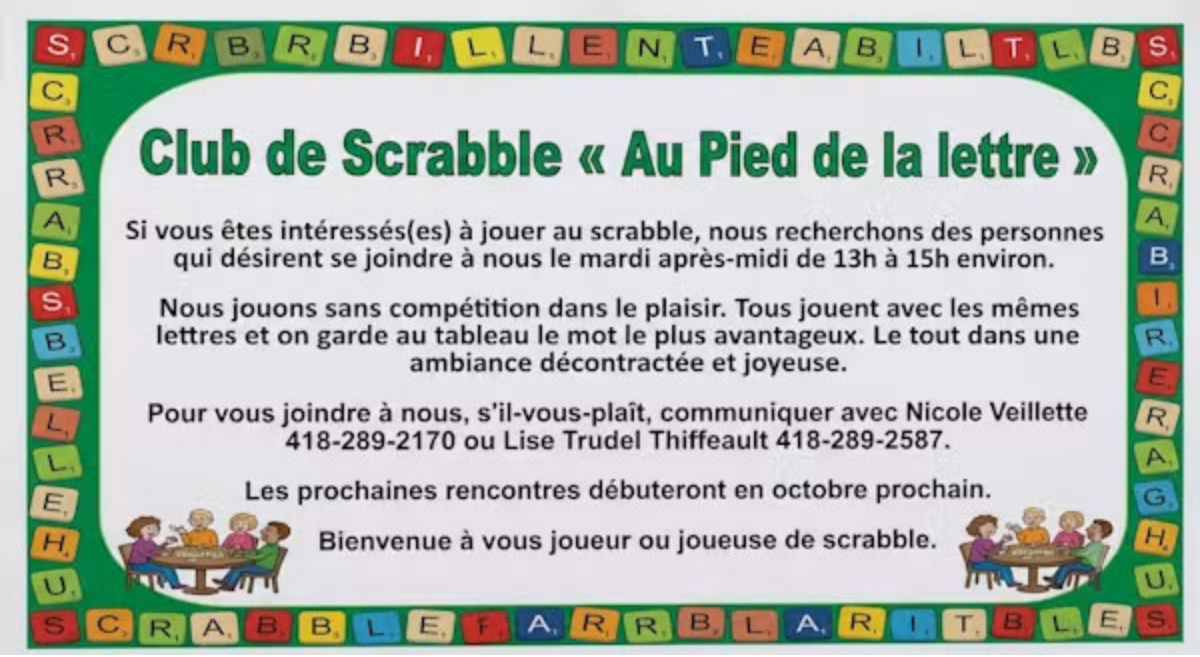
Samedi 3 octobre 2026 de 13 h à 16 h

Adresse

Centre de femmes 211, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, Québec, G0X 3G0, Canada,

Coût

Coût : 5$ payable à l'inscription, non remboursable.




BINGO
3 OCTOBRE À 13 H
FADOQ - LOCAL 214 DE L'HÔTEL DE VILLE

Les Tisserandes de liens de Mékinac

Un groupe de passionnées de tissage



Les Tisserandes de liens de Mékinac sont un groupe de passionnées de tissage qui ont fondé, en septembre 2022, leur organisme à but non lucratif.

- Notre **objectif** : Promouvoir, favoriser et soutenir la pratique du tissage artisanal.
- Notre **matériel** : Onze métiers de formats variés dont un est équipé d'une «navette volante» ainsi que le matériel complémentaire.
- Notre **atelier** : Local au 1er étage, fenestré, stationnement, ascenseur.
- Qui est **admissible** : Toute personne de Mékinac et des environs.
- **Où** nous trouver ? Au **301 rue St-Jacques**, à **Ste-Thècle** (hôtel de ville), **local 208**

Vous hésitez parce que vous n'avez pas d'expérience?
Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour réaliser votre première pièce sous la supervision d'une tisserande expérimentée et ce, **sans** obligation de votre part. Voir coordonnées ci-dessous.



Venez voir!

Visites libres tous les mardis de 10 h à 11 h,
Ou sur rendez-vous : 418 366-1040



TISSERANDES DE LIENS de Mékinac

Informations
418 366-1040
lisetrudelog@outlook.com

CLINIQUE PROFESSIONNELLE DE
massothérapie
DE LA MAURICIE

ORTHOTHÉRAPIE, KINÉSITHÉRAPIE ET MASSOTHÉRAPIE

131 RUE LAVOIE, SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC) G0X 3G0
Joanne 418-289-4059 Daniel 418-507-6276

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES

- détente
- de tête
- hawaïen
- aux bambous
- réflexologie
- femme enceinte, enfant, sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- vacuothérapie / ventouses
- drainage lymphatique
- mobilisations myofasciales spécifiques avec outils
- TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T. N. P)

mélanie poirier
ORTHOTHÉRAPEUTE

Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.
Reçu d'assurance disponible

Lac-aux-Sables (Hervey-Jonction)
Pour prendre rendez-vous 418 289-3320 | Suivez-moi


Mario Gélinas
Inspection de cheminée
Pose de gaine
Réparation de cheminée
Ramonage
Nettoyage poêle granules
Les Entreprises Gélinas
RAMONAGE DE CHEMINÉES
RÉPARATION
R.B.Q. 8343-9976-16
Tél. : (819) 539-5881
Paget : (819) 372-3668


AQDR
Mékinac
Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées
301, rue Saint-Jacques
Local 218-A
Sainte-Thècle, Qc.
G0X 3G0
Tel : 418-289-2880
Fax : 418-289-2881
Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca
Site : www.aqdrmekinac.org. Facebook


Dignard • Ste-Croix
DENTUROLOGISTES
Partagez votre sourire!
Chanel Dignard d.d.
Stéphanie Dignard d.d.
Jonathan Ste-Croix d.d.
250, rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle
Téléphone: 418-289-2464
info@dignardstecroix.com • www.dignardstecroix.com


Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux
Centre de service
250, rue Masson
Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
(418) 289-2972
Télécopieur : (418) 289-2314
Télécopieur : (418) 322-5459


aux 5oeurs
CAFÉ ♥ BOUTIQUE


Christine Béland
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à :
familiprix
Suivez-nous sur :
familiprix.com
131, Lacordaire
Sainte-Thècle (Québec)
G0X 3G0
T: 418 289-3069
F: 418 289-3632
1673gerant@familiprix.ca
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI : 9H À 19H
SAMEDI : 9H À 16H
DIMANCHE : FERMÉ


AQDR
Mékinac
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES
Joignez-vous à l'AQDR Mékinac
Une communauté accueillante où vos droits et votre bien-être passent en premier.
AQDR Mékinac
301, rue St-Jacques, 218-A, Sainte-Thècle
418 289-2880
aqdrmekinacadm@gmail.com / www.aqdrmekinac.org















NOS COORDONNÉES

301, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
418 289-2070
Téléc. : 418 289-3014

ste-thecle@regionmekinac.com

VISITEZ-NOUS EN LIGNE SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

PARTAGEZ AVEC UN AMI

DÉSABONNEZ-VOUS

© 2024 - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE